

**AVENANT N°1 A L'ACCORD DU 6 JUILLET 2017 ENTRE AUTEURS ET PRODUCTEURS
D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES RELATIF A LA TRANSPARENCE DES RELATIONS AUTEURS-
PRODUCTEURS ET A LA REMUNERATION DES AUTEURS**

Entre

La Guilde française des scénaristes, représentée par son Délégué général, Monsieur Denis Goulette

La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD), représentée par son Directeur général, Monsieur Pascal Rogard

La Société Civile des Auteurs Multimédia (SCAM), représentée par son Directeur général, Monsieur Hervé Rony

Le Groupe 25 Images, représenté par sa Déléguée générale, Madame Dominique Attal

D'une part

Et

Le Syndicat des Agences de presse audiovisuelles (SATEV), représenté par son Président, Monsieur Christian Gérin

Le Syndicat des Producteurs et Créateurs de Programmes Audiovisuels (SPECT), représenté par son Président, Monsieur Nicolas Coppermann

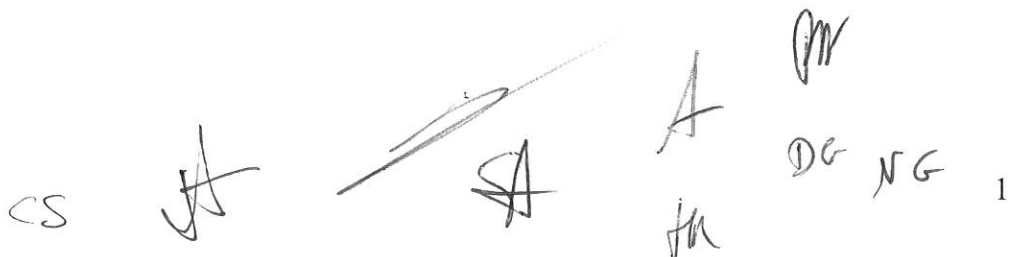
Le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA), représenté par son Président, Monsieur Philippe Alessandri

Le Syndicat des Producteurs Indépendants (SPI), représenté par le Président de son collègue audiovisuel, Monsieur Simon Arnal

L'Union Syndicale de la Production Audiovisuelle (USPA), représentée par son Président, Monsieur Thomas Anargyros

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit

Handwritten signatures and initials of the signatories, including CS, JA, SA, A, DG, NG, and 1.

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet de rappeler l'existence d'un seuil d'aides attribuées pour la préparation et la production d'une œuvre audiovisuelle, à partir duquel la certification du coût définitif est requise.

ARTICLE UNIQUE

Au troisième paragraphe de l'article 6 de l'accord du 6 juillet 2017, il est ajouté après les termes « *tel que certifié par son commissaire aux comptes* » :

« quand cette certification est requise aux termes de l'article 311-24 du Règlement Général des aides financières du centre national du cinéma et de l'image animée, ».

Le reste de l'article 6 demeure inchangé.

Fait à Paris, le 17/04/2019

Auteurs :

Pour la Guilde française des scénaristes, Denis Goulette, Président

Pour la SACD, Pascal Rogard, Directeur général

Pour la SCAM, Hervé Rony, Directeur général

Pour le Groupe 25 Images, Dominique Attal, Déléguée générale

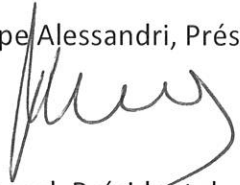
Producteurs :

Pour le SATEV, Christian Gérin, Président

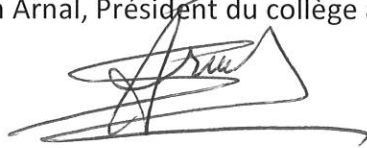
Pour le SPECT, Nicolas Coppermann, Président

cs po DG A JB JC 2

Pour le SPFA, Philippe Alessandri, Président



Pour le SPI, Simon Arnal, Président du collège audiovisuel,



Pour l'USPA, Thomas Anargyros, Président



CS



DG

A

